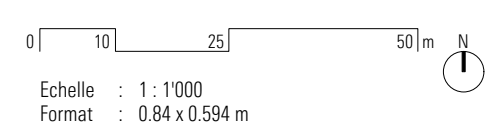




Constantine
Plan de détails

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du	Soumis à l'enquête publique du au
Au nom de la Municipalité Le Syndic	Au nom de la Municipalité Le Syndic
Adopté par le Conseil communal le	Approuvé par le Département compétent le
Au nom du Conseil communal Le Président	Au nom du Département La Cheffe de Département
	Entrée en vigueur le



- Légende du plan de détails**
- Périmètre du plan de détails
 - Bâtiment cadastré
 - Bâtiment à maintenir
 - Bâtiment à intégrer
 - Bâtiment ne pouvant pas être transformé en habitation ou à démolir
 - Secteur des espaces extérieurs
 - Secteur des placettes

- Légende des limites des constructions aux routes**
- Limite nouvelle
 - Limite par défaut selon LRou art. 36 (indicatif)

- Légende du PACom**
- Affectation principale
 - Zone de desserte 15 LAT

- Patrimoine culturel**
- Bâtiment recensé, note 3
 - Jardin certifié ICOMOS à l'inventaire des parcs et jardins historiques de la Suisse
 - Région archéologique - n° d'identification

- Protection de l'Homme et de l'Environnement**
- Distance par rapport à la forêt - zone inconstructible depuis la limite forestière statique (art. 27 LVLfo)

